

Résultats trimestriels 2022/23

Résultats en progression Le levier d'endettement poursuit sa baisse

(Avril 2022 – Juin 2022)

- Chiffre d'affaires de 1 376 millions d'euros, en hausse de 36% par rapport au T1 21/22, porté principalement par la hausse des prix sur l'ensemble des segments qui compense la baisse temporaire des volumes de sucre et d'éthanol vendus au Brésil, conséquence de la décision de mettre sous cocon un site industriel afin d'optimiser les marges.
- EBITDA de 226 millions d'euros, le double de celui publié au T1 21/22, grâce notamment à la bonne performance commerciale, qui combinée à notre stratégie de couverture a permis d'absorber la hausse des coûts, notamment des grains et de l'énergie.
- L'EBITDA « 12 mois glissants » continue sa progression à 799 millions d'euros au 30 juin 2022 contre 682 millions d'euros à fin mars 2022.
- EBIT récurrent de 125 millions d'euros, contre 25 millions d'euros au T1 21/22.
- Dette nette à 2 371 millions d'euros, en baisse de 319 millions d'euros par rapport au 30 juin 2021 et de 16 millions d'euros par rapport à fin mars 2022.
- Levier d'endettement abaissé à 3,0x, contre 3,5x à fin mars 2022.
- Dette nette hors BFR à 1 584 millions d'euros, en baisse de 370 millions d'euros par rapport au 30 juin 2021 et de 94 millions d'euros par rapport à fin mars 2022.
- Tereos fait évoluer sa gouvernance et met en œuvre un conseil d'administration voté à l'Assemblée Générale du 23 juin 2022.
- La notation de crédit de Tereos a été relevée par les agences S&P et Fitch en juillet 2022.



RÉSULTATS DU GROUPE

Chiffres clés M€	21/22 T1	22/23 T1	var (change courant)	var (change constant)
Chiffre d'affaires	1 013	1 376	+36%	+32%
EBITDA ajusté ¹	109	226	+108%	+102%
Marge d'EBITDA ajusté	10,7%	16,4%		
EBIT récurrent ²	25	125	+405%	+408%
Marge d'EBIT ²	2,5%	9,1%		

Le **chiffre d'affaires** consolidé s'est établi à 1 376 millions d'euros au T1 22/23, en hausse de 36% à taux de change courant et de 32% à taux de change constant par rapport aux 1 013 millions d'euros au T1 21/22.

Le chiffre d'affaires du Groupe est porté par la hausse des prix sur l'ensemble des produits.

L'**EBITDA ajusté¹** consolidé s'est élevé à 226 millions d'euros au T1 22/23, en hausse de 108% à taux de change courant et de 102% à taux de change constant par rapport aux 109 millions d'euros au T1 21/22. Sur les douze derniers mois, l'EBITDA ajusté s'est établi à 799 millions d'euros.

L'**EBIT récurrent²** consolidé s'est élevé à 125 millions d'euros au T1 22/23 contre 25 millions d'euros au T1 21/22.

Les résultats opérationnels du Groupe sont portés par la hausse des prix sur l'ensemble de nos produits qui compense l'inflation de nos coûts de production notamment liés aux achats de matières premières agricoles et d'énergie ; cet impact négatif a été limité sur ce trimestre par l'effet de nos positions de couverture.

1. RÉSULTATS PAR DIVISION

SUCRE ET RENOUVELABLES EUROPE

En **France**, en dépit d'un déficit pluviométrique, le développement végétatif de la campagne 2022 se déroule bien et à ce stade le rendement moyen de la campagne est attendu au-dessus de la moyenne des 5 dernières années.

Comme chaque année, les conditions météorologiques des semaines à venir seront déterminantes sur les rendements.

Le **chiffre d'affaires** de la division Sucre et Renouvelables Europe s'est élevé à 517 millions d'euros au T1 22/23, en hausse de 36% à taux de change courant par rapport aux 379 millions d'euros au T1 21/22.

L'**EBITDA ajusté** de la division s'est établi à 94 millions d'euros au T1 22/23, contre 34 millions d'euros au T1 21/22, en hausse de 172% à taux de change courant.

¹ Voir définition de l'EBITDA ajusté en annexe.

² EBIT hors éléments non-récurrents (non significatifs sur T1 21/22 et T1 22/23)



L'**EBIT récurrent** de la division s'est établi à 62 millions d'euros au T1 22/23, contre 4 millions d'euros au T1 21/22.

En dépit des effets d'inflation sur la structure de coûts, partiellement limités par les couvertures mises en place, les résultats de la division sont portés par la hausse des prix du sucre, de l'éthanol et de l'alcool.

SUCRE ET RENOUVELABLES INTERNATIONAL

Au **Brésil**, les rendements agricoles sont en hausse par rapport à la campagne 2021, mais le tonnage de canne traité restera en deçà de la moyenne des cinq dernières années. Afin d'optimiser les marges dans ce contexte, Tereos a décidé de mettre sous cocon l'usine de Severinia, l'un des sept sites industriels de la division Sucre et Renouvelables de Tereos au Brésil. De ce fait la capacité de production journalière nominale est abaissée, ce qui conduira à un allongement de la campagne. Il en résulte un décalage temporaire de production avec des volumes produits et vendus au T1 22/23 qui sont en baisse par rapport à la même période de l'année précédente ; pour l'année, le tonnage de canne et les volumes produits et vendus sont attendus en hausse par rapport à 21/22.

Le **chiffre d'affaires** de la division Sucre et Renouvelables International s'est élevé à 198 millions d'euros au T1 22/23, en hausse de 16% à taux de change courant et de 1% à taux de change constant par rapport aux 171 millions d'euros au T1 21/22.

L'**EBITDA ajusté** de la division s'est établi à 44 millions d'euros au T1 22/23, contre 49 millions d'euros au T1 21/22, en baisse de 10% à taux de change courant et de 21% à taux de change constant.

L'**EBIT récurrent** de la division s'est établi à -3 millions d'euros au T1 22/23, contre 19 millions d'euros au T1 21/22.

En dépit de l'augmentation des prix du sucre et de l'éthanol, les résultats de la division sont négativement impactés par les effets de l'inflation sur la structure de coûts et de la baisse des volumes liée au décalage temporaire de production, mentionné précédemment. Comme expliqué, pour l'année les rendements de canne à sucre et de volumes produits et vendus sont attendus à la hausse par rapport à l'année précédente.

AMIDON, PRODUITS SUCRANTS ET RENOUVELABLES

Le **chiffre d'affaires** de la division Amidon, Produits Sucrants et Renouvelables s'est élevé à 577 millions d'euros au T1 22/23, en hausse de 40% à taux de change courant par rapport aux 412 millions d'euros au T1 21/22.

Le chiffre d'affaires de la division est porté par la hausse des prix sur l'ensemble des produits vendus.

L'**EBITDA ajusté** de la division s'est établi à 78 millions d'euros au T1 22/23, contre 18 millions d'euros au T1 21/22, en hausse de 328% à taux de change courant.

L'**EBIT récurrent** de la division s'est établi à 56 millions d'euros au T1 22/23, contre -4 millions d'euros au T1 21/22.

Les résultats opérationnels de la division sont portés par une hausse des prix de vente, tendance liée aux impacts positifs de la stratégie commerciale mise en place en 2021 et à un environnement de marché favorable.



2. ENDETTEMENT FINANCIER NET

L'endettement financier net au 30 juin 2022 s'est élevé à 2 371 millions d'euros, stable par rapport au niveau de fin mars 2022 (2 387 millions d'euros). Hors stocks immédiatement commercialisables (473 millions d'euros qui peuvent être convertis en liquidités à tout moment), la dette nette ajustée du Groupe s'est élevée à 1 898 millions d'euros.

La légère baisse de la dette nette par rapport au 31 mars 2022 est liée à un niveau de flux de trésorerie opérationnel avant variation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) qui couvre les investissements et qui plus que compense les effets combinés des variations du BFR et des taux de change.

Le levier d'endettement du Groupe s'est élevé à fin juin 2022 à 3,0x, en baisse par rapport à fin mars 2022 (3,5x).

A fin juin 2022, la sécurité financière du Groupe s'élevait à 1 087 millions d'euros, composée de 362 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie et de 725 millions d'euros de lignes de crédit confirmées non tirées long-terme.

L'endettement financier net au 30 juin 2022 se décompose comme suit :

Dette nette M€	31 mars 2022	30 juin 2022	Courant	Non-courant	Trésorerie
Dette nette	2 387	2 371	320	2 413	(362)
Ratio dette nette / EBITDA	3,5x	3,0x			
Ratio dette nette / EBITDA hors SIC*	2,8x	2,4x			

*Stocks Immédiatement Commercialisables : 466 millions d'euros à fin mars 2022 et 473 millions d'euros à fin juin 2022

La dette nette hors BFR est en baisse de 370 millions d'euros par rapport à fin juin 2021.

Dette nette M€	30 juin 2021	31 mars 2021	30 juin 2022
Dette nette	2 690	2 387	2 371
Besoin en fonds de roulement (BFR)	735	709	787
Dette hors BFR	1 954	1 678	1 584



ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

Évolution de la gouvernance du Groupe

Le Groupe coopératif Tereos fait évoluer sa gouvernance en passant d'un mode Conseil de Surveillance et Directoire à un Conseil d'Administration, composé de 9 membres, lequel est chargé de la gestion de l'intégralité des activités du Groupe Tereos, qu'elles relèvent du secteur coopératif ou de ses diversifications.

Pour une meilleure efficacité et sous l'impulsion du Conseil d'Administration, la coopérative s'est dotée d'un Conseil Coopératif, composé de 18 coopérateurs, qui examine et assure la gestion des activités agricoles, industrielles, commerciales et financières liées aux cultures des coopérateurs.

Ce nouveau mode de gouvernance reflète les rôles et responsabilités des coopérateurs, des élus et des dirigeants du Groupe. Par ailleurs, Tereos fait preuve d'innovation en souhaitant intégrer dans les meilleurs délais, deux membres indépendants au sein de son conseil d'administration pour participer de plein droit aux travaux en tant qu'invités permanents, avec voix consultative.

Relèvement de la notation de crédit du Groupe par S&P et Fitch

Les agences de notation S&P et Fitch ont relevé la notation de crédit du Groupe en juillet 2022 ; la notation attribuée par S&P est passé de B+ à BB- et celle attribuée par Fitch de BB- à BB. Les décisions ont été motivées par les bons résultats de l'exercice 2021/22 et l'amélioration des ratios financiers du Groupe, éléments renforcés par des bonnes perspectives.

Les notes publiées par les agences mentionnent que la maîtrise des coûts et la stratégie commerciale ont contribué à l'amélioration des résultats, notamment sur la division Amidon & Produits Sucrants. Pour les perspectives, S&P se dit confiante sur la capacité du Groupe à protéger ses marges dans un contexte d'inflation des coûts, à travers une stratégie de prix disciplinée et considère aussi que le niveau de sécurité financière du Groupe est adéquat et que la performance opérationnelle des prochains 12 à 18 mois devrait être solide, grâce à l'application réussie de sa stratégie *business*, avec un focus sur l'augmentation de la rentabilité. Fitch affirme sa confiance dans le maintien d'un niveau de levier plus faible et estime que la sécurité financière du Groupe ainsi que la relation solide avec ses banques sont des éléments rassurants pour l'avenir.

Flux de trésorerie à horizon 2022/23

La forte hausse des prix des matières premières et de l'énergie conduit mécaniquement à une augmentation du BFR qui impactera le niveau de dette nette à partir de T3. La dette nette du Groupe à fin mars 2023 est anticipée en hausse par rapport à fin mars 2022.

A propos de Tereos

Avec comme vision à long terme la valorisation des matières premières agricoles et le développement de produits de qualité pour les secteurs de l'alimentation, de la santé et des énergies renouvelables, Tereos figure parmi les leaders des marchés du sucre, de l'alcool et de l'amidon. Les engagements sociétaux et environnementaux du Groupe contribuent à la performance de l'entreprise dans la durée tout en renforçant sa contribution en tant qu'acteur responsable. Groupe coopératif, Tereos rassemble 12 000 associés coopérateurs et dispose d'un savoir-faire reconnu dans la transformation de la betterave, de la canne, des céréales et de la pomme de terre. Grâce à ses 44 sites industriels, une implantation dans 13 pays et l'engagement de ses 19 800 collaborateurs, Tereos accompagne ses clients au plus près de leurs marchés avec une gamme de produits large et complémentaire. En 2021/22, Tereos a réalisé un chiffre d'affaires de 5,1 milliards d'euros.

Contacts

Direction de la Communication

Gaëlle Toussaint

contact-presse@tereos.com

Relations Investisseurs

Tiago Marques, CFA

+33 1 55 37 36 84

tereos-investor-relations@tereos.com



ANNEXES

A. RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR DIVISION

Chiffres d'affaires par division M€	21/22 T1	22/23 T1	var (change courant)	var (change constant)
Sucre Europe	379	517	+36%	+36%
Sucre International	171	198	+16%	+1%
Amidons & Produits sucrants	412	577	+40%	+38%
Autres (incl. Elim)	51	84	+64%	+62%
Groupe TEREOS	1 013	1 376	+36%	+32%

EBITDA ajusté par division M€	21/22 T1	22/23 T1	var (change courant)	var (change constant)
Sucre Europe	34	94	+172%	+171%
Sucre International	49	44	-10%	-21%
Amidons & Produits sucrants	18	78	+328%	+325%
Autres (incl. Elim)	7	10	+37%	+37%
Groupe TEREOS	109	226	+108%	+102%

EBIT récurrent par division M€	21/22 T1	22/23 T1	var (change courant)	var (change constant)
Sucre Europe	4	62	+1581%	+1568%
Sucre International	19	(3)	-116%	-107%
Amidons & Produits sucrants	(4)	56	na	na
Autres (incl. Elim)	6	10	+61%	+61%
Groupe TEREOS	25	125	+405%	+408%

L'**EBITDA ajusté** correspond au résultat net (perte) avant impôt sur le résultat, la quote-part de résultat des entreprises associées, le résultat financier, les amortissements et dépréciations, les dépréciations de goodwill, les gains résultant d'acquisitions à des conditions avantageuses et les compléments de prix. Il est également retraité des variations de juste-valeur des instruments financiers, des stocks et des engagements de ventes et d'achats excepté pour la portion de ces éléments relative aux activités de négoce, des variations de juste-valeur des actifs biologiques, de l'effet saisonnier et des éléments non-récurrents. L'effet saisonnier correspond à la différence temporelle de reconnaissance des dotations aux amortissements et de charge de compléments de prix entre les Etats Financiers du Groupe aux normes IFRS, et les comptes de gestion du Groupe. L'EBITDA ajusté n'est pas un indicateur financier défini par les normes IFRS en tant que mesure de la performance financière et peut ne pas être comparable aux indicateurs similaires ainsi dénommés par d'autres entreprises. L'EBITDA ajusté est indiqué à titre d'information supplémentaire et ne peut pas être considéré comme se substituant au résultat d'exploitation ou aux flux de trésorerie d'exploitation.



B. ÉVOLUTION DES MARCHÉS

MARCHÉ MONDIAL DU SUCRE

Le prix du sucre NY11 a subi une volatilité plus élevée dans les mois d'avril à juin 2022. Il a atteint un pic de 20,4 USDcts/lb en début avril et a fini le mois de juin à 18,8 USDcts/lb. Cette tendance a été motivée par les changements de réglementation en cours au Brésil concernant les taxes sur les carburants qui visent à réduire le prix des carburants à la pompe. À fin juin les marchés avaient pris en compte comme scénario-base une réduction de la compétitivité de l'éthanol par rapport à l'essence, mais les mesures prises plus tard se sont avérées positives pour le marché de l'éthanol, comme expliqué dans la section dédiée au marché de l'éthanol au Brésil de ce communiqué.

SUCRE EUROPE

La guerre en Ukraine a conduit à une volatilité accrue des prix spot pendant le T1 22/23. Selon les rapports de la Commission Européenne, le prix du sucre *ex works* a atteint 452 €/tonne en mai 2022, une hausse de 56 €/tonne par rapport à l'année précédente. La tendance à la hausse continue pendant le T2 22/23, grâce au rebondissement de la consommation post-Covid et à l'inflation sur l'énergie et les matières premières.

Les surfaces sont prévues en baisse pour la 5ème année consécutive, une réduction d'environ 4%. Les conditions météorologiques pendant l'été seront déterminantes pour assurer un bon rendement, compte tenu d'une faible pluviométrie au début du développement végétatif.

ÉTHANOL BRÉSIL

Le prix moyen de l'éthanol ESALQ s'est établi en moyenne à 3,36 R\$/litre au T1 22/23, une augmentation de 21% par rapport à l'année précédente. Les prix ont été portés par le démarrage tardif de la campagne dans la région Centre-Sud, motivé par un mauvais développement végétatif de la canne à sucre, impactée par la météorologie défavorable de l'année 2021.

À la fin du T1 22/23, des discussions concernant des modifications envisagées pour les taxes sur les carburants, ayant pour objectif une réduction du coût du carburant pour les utilisateurs de véhicules, ont conduit à une pression temporaire des prix à la baisse. À date, à la suite des différentes décisions effectivement prises concernant les taxes sur les carburants, le bioéthanol devrait maintenir sa compétitivité vis-à-vis de l'essence non seulement à court terme mais aussi sur le long terme, à travers une mesure qui assure l'attractivité du bioéthanol à l'horizon 20 ans. Il s'agit de la première fois que la filière reçoit un tel support, ce qui place le bioéthanol dans un cadre réglementaire plus compétitif et solide que jamais.

ÉTHANOL EUROPE

Les prix de l'éthanol européen T2 se sont établis en moyenne à 1 196 €/m3 au premier trimestre de l'année fiscale, en hausse de 94 % par rapport à la même période l'année passée. Cette hausse a été soutenue par la flambée des coûts de production consécutive à la guerre en Ukraine et à la forte demande de biocarburants compte tenu de la fin des restrictions liées à la pandémie. De plus, le marché européen continue d'être en pénurie d'éthanol, alors que les importations du Brésil et des USA ne sont pas assez élevées pour équilibrer cette pénurie.

Les perspectives à moyen terme du T2 restent haussières ; le marché européen connaissant des déficits structurels, la demande dépasse l'offre. Les coûts de production devraient rester élevés compte tenu de la guerre en Ukraine qui pousse les marchés de l'énergie et des céréales à des sommets historiques.



CÉRÉALES

Blé : le prix moyen du Matif au T1 22/23 s'est établi à 394 €/tonne, en hausse de 80% par rapport à l'année précédente. La guerre en Ukraine reste un des principaux facteurs déclencheurs de ces prix élevés, et un niveau historiquement haut de 438 €/tonne a été atteint en mai. Le contexte actuel présente des risques sur la disponibilité de blé, compte tenu des stocks importants bloqués dans la région de la mer Noire. La situation évolue, l'Ukraine ayant effectué sa première exportation de maïs depuis l'invasion russe le 1^{er} août 2022.

Maïs : le prix moyen au T1 22/23 s'est établi à 338 €/tonne, une hausse de 39% par rapport au T1 21/22. Les difficultés d'exportation de maïs en Ukraine réduisent la disponibilité du produit. Les perspectives sont d'un niveau de prix élevé, compte tenu des incertitudes sur la situation météorologique en Europe et aux États Unis.

GAZ EUROPE

Le marché du gaz reste sous pression : les prix se maintiennent à des niveaux élevés et affichent une volatilité accrue. Les prix du Forward T4 22 sont à des niveaux proches de 150 €/MWh.

Depuis la fin de 2021 la situation géopolitique tendue a conduit à une incertitude concernant l'approvisionnement de gaz provenant de Russie. Cette tension s'est intensifiée avec la guerre en Ukraine et les applications des sanctions contre la Russie par les pays de l'Union Européenne. Les flux de gaz entre la Russie et l'Union Européenne ont subi une volatilité depuis la fin du premier trimestre de l'année calendaire 2022 et les volumes ont fortement chuté en juin, ce qui réduit la capacité de reconstitution des stocks en Europe en amont de l'hiver. Les marchés anticipent une possibilité de rationnement de la consommation de gaz dans quelques pays pendant l'hiver 2022/2023, ce qui conduit à des niveaux de prix historiquement élevés. L'évolution des flux provenant de Russie vers les pays de l'Union Européenne et la capacité de ces pays à remplir leurs stocks de gaz avant l'hiver seront des facteurs déterminants pour la tendance du prix du gaz dans les prochains mois.

